

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 05 Mars 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-02
SUBVENTION ASSOCIATION SIEL BLEU

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-huit février, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Était absent excusé : M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le maire explique que l'association Siel Bleu organise des cours de gymnastique douce adaptés aux séniors tous les mardis. Ces cours rentrent un vrai succès (14 personnes participent dont 8 du Bourg d'Hem). Avec l'augmentation des coûts, la diminution de la prise en charge par le CRT Atome, l'association sollicite une subvention afin de minorer la charge financière des participants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 500 € à l'association Siel Bleu.
- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 65, article 65748.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 17 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 17 mars 2026
Le Maire
Robert DESCHAMPS



Affiché le 17 mars 2026

Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20260305-DEL2026-02-DE
Date de réception préfecture : 17/03/2026